



Travailleuses et travailleurs en formation cherchent salaire

Etudiant-e-s : qui sommes-nous ?

Le statut d'étudiant-e est un statut socialement inférieur : pas de droit à l'aide sociale ; 120 jours de pénalité au chômage (après les études), avant de toucher de l'argent ; des bourses d'études la plupart du temps ridicules, pour les rares ayant-droit ; des salaires au rabais dans le cadre des fameux « jobs d'étudiant-e »... Il existe réellement, concrètement, une politique de précarisation de la catégorie « étudiant-e ». Dans nos vies, nous en faisons l'expérience tous les jours, sur des périodes toujours plus longues. Alors que nous travaillons, pour nos études, pour un-e patron-ne, nous sommes pauvres et fragilisé-e-s. Alors que la misère ne réussit à personne, on nous dit que c'est un passage obligé. C'est un statut de « mineur-e social-e » qu'on nous impose et qu'il s'agit de briser. Dès 18 ans, au travail, aux études, il nous faut les moyens de pouvoir vivre, et non plus survivre ou vivoter ; de pouvoir nous consacrer pleinement à notre formation, et non plus devoir courir après les miettes d'un salaire dérisoire pour payer un loyer surfait et des taxes d'études en hausse perpétuelle.

Des attaques contre nos ressources, contre nos formations, contre nous

- Hausses des taxes dans les EPF et à l'Uni Fribourg : tout le monde devrait payer plus pour étudier, sous prétexte qu'en comparaison nationale et internationale, ces études sont peu chères... Quelle arrogance !
- Généralisation des stages pas/peu rémunérés dans les formations : on propose, ou on impose, selon les cursus, la mise au travail des étudiant-e-s chez des employeurs ; on n'impose pas à ces derniers, en revanche, de payer ce travail... Quel mépris !

- Bourses d'indépendant-e-s inaccessibles : ce sont les seules bourses d'études qui couvrent à peu près les besoins réels des gens ; les critères pour y avoir droit ont été passablement durcis... Quel cynisme !
- Sous-salarisation des apprenti-e-s : quelques centaines de francs en 1^{ère} année, des annuités risibles, et du travail en veux-tu-en-voilà pour un-e patron-ne qui se frotte les mains... Quelle aberration !

Ajoutons les petits jobs où finissent toujours, par nécessité, les étudiant-e-s, et l'on verra l'ampleur de la misère financière dans laquelle nous sommes maintenu-e-s. S'en prendre ainsi aux étudiant-e-s, ce n'est pas simplement équilibrer un budget (de l'entreprise, de l'institution de formation, du Canton, ...) où la dette menace toujours, c'est un paradigme : nous sommes les variables d'ajustement de politiques économiques, notre salaire est compressible à l'infini, jusqu'à zéro, notre travail n'est jamais reconnu. Nous n'avons aucune valeur parce qu'on ne nous considère pas comme travailleuses/euses.

La formation est par ailleurs devenue une marchandise comme les autres. Les filières non-rentables sont fermées, Nestlé finance des chaires à l'EPFL. D'un côté, les personnes en formation – ainsi que leurs familles – assument seules les coûts de leurs études. Et de l'autre, le seul critère de qualité des formations, c'est l'utilité économique que nous aurons comme « futur-e-s » travailleuses/euses. On doit payer (et toujours plus cher) pour être ensuite utiles aux patrons, c'est-à-dire exploitables !

Mal payé-e-s, pas payé-e-s, fragilisé-e-s

En parallèle d'une précarité financière caractéristique et de l'absence de droit à certains filets sociaux, il existe une réelle « déprotection » liée au statut de non-travailleur/euse, de mineur-e social-e. Les étudiant-e-s, sur leur lieu d'études, sont en dehors de dispositifs légaux censés protéger contre le harcèlement sexuel

ou les représailles lorsque ce dernier est dénoncé (cf. www.formation-sans-harcelement.ch). Avec un statut de travailleurs/euses nous serions, en revanche, intégré-e-s pleinement à ce type de lois.

De tous côtés, nous sommes attaqués-e-s : au niveau financier, au niveau social, au niveau légal. Relevons la tête et luttons collectivement pour plus d'autonomie, plus de droits, plus d'indépendance !

Nous défendons la formation à tous les niveaux comme un service public et un bien commun. Toute formation doit donc être « gratuite », c'est-à-dire financée collectivement en intégralité.

Nous considérons également que la formation est, pour les étudiant-e-s, un travail productif à temps plein

La tentative de division entre étudiant-e-s et travailleurs/euses est grotesque, nous devons la refuser ! Nous sommes des producteurs de richesse immédiatement et pour le futur.

Revendiquons le droit de vivre dignement, revendiquons le prix de notre sueur, revendiquons notre valeur

Revendiquons notre salaire !

Pour un *salaire étudiant*, qui permette de se former librement et de vivre dignement !

Pour une éducation *gratuite, critique, émancipatrice et indépendante* des intérêts de l'économie !

Toutes et tous à Berne le 24 mars. Révolte pour l'éducation !

RDV à 14h à la Schützenmatte à Berne. Départ de la gare de Lausanne avec le train de 12h20. Contactez-nous si vous êtes intéressé-e-s ! Pour plus d'infos, voir www.sud-ep.ch et www.action-education.ch

Bulletin d'adhésion

- Je souhaite me syndiquer** à SUD Etudiant-e-s et Précaires et recevoir des informations régulières sur les interventions syndicales et l'actualité sociale et politique étudiante. En me syndiquant, je suis invité-e aux réunions et assemblées générales. La cotisation est de 5.-/mois (60.-/année).
- Je souhaite en savoir plus** sur le syndicat et désire recevoir des informations en vue d'une éventuelle adhésion.
- Je désire recevoir régulièrement** par mail des informations sur les interventions syndicales et l'actualité sociale et politique étudiante.

À remplir sur www.sud-ep.ch ou à renvoyer à Syndicat SUD, Pl. Chauderon 5, 1003 Lausanne

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ NPA/Localité: _____

E-mail : _____ Téléphone: _____

Lieu d'étude : _____ Filière: _____

Lieu de travail: _____ Emploi: _____

Date : _____ Signature: _____